

## **La flambée des carburants : solidarité, oui ? mais laquelle, et jusqu'où ?**

Le gouvernement a donc tranché. Face à la flambée des prix du carburant provoquée par le conflit au Moyen-Orient, l'exécutif répond par un dispositif ciblé de 70 millions d'euros, limité au mois d'avril : 20 centimes par litre pour les TPE et PME du transport routier les plus en difficulté, un remboursement sur facture de même niveau pour les pêcheurs, et une exonération totale de droits d'accise sur le gasoil non routier agricole.

Nous prenons acte de ces annonces avec un jugement nuancé, fidèle à la tradition solidariste du Parti Radical Valoisien.

\*

\* \*

Léon Bourgeois nous l'a enseigné : la solidarité n'est pas l'arrosage. Elle est la reconnaissance d'une dette sociale envers ceux qui, par leur activité productive, font tenir la nation. Les transporteurs, les pêcheurs, les agriculteurs ne sont pas des lobbys : ils sont l'ossature du territoire, celle qui nourrit les villes et irrigue les campagnes. Les aider en priorité est juste.

Le ministre de l'Économie Roland Lescure a d'ailleurs eu raison de rappeler que les mesures générales sont «inefficaces», «coûteuses» et «souvent contre-productives». Le Parti Radical souscrit à cette analyse : le saupoudrage fiscal tous azimuts ne constitue pas une politique. Il constitue un aveu d'impuissance masqué en générosité.

Mais le ciblage, encore faut-il qu'il soit complet.

Les infirmiers libéraux se sont dit dans une «profonde amertume» d'avoir été oubliés des aides annoncées. Ils ne sont pas seuls : artisans itinérants, assistantes maternelles rurales, travailleurs des services à la personne, tous ceux dont l'outil de travail est un véhicule et dont les revenus ne permettent pas d'absorber un surcoût de 30 à 40 euros par plein.

La solidarité républicaine ne saurait ignorer ces travailleurs de l'ombre.

Par ailleurs, l'horizon d'un mois est préoccupant.

Limitier les aides à avril 2026 revient à parier que la crise sera résolue en quatre semaines. Rien ne le garantit. Le baril de Brent a repassé la barre des 110 dollars le 27 mars et la flambée des cours pétroliers n'est pas terminée. Une politique solidariste digne de ce nom doit prévoir des mécanismes d'ajustement, non des one-shots budgétaires.

Le panorama européen est instructif dans sa diversité même. Il illustre la tension permanente entre efficacité économique, justice sociale et soutenabilité budgétaire ; le triangle que le Parti Radical s'efforce de réconcilier.

L'Espagne a choisi l'interventionnisme massif : un plan de plus de 5 milliards d'euros, une baisse de la TVA sur tous les carburants de 21 % à 10 %, une suspension des droits d'accise, et des aides directes de 20 centimes par litre pour les professionnels, soit une baisse attendue de 30 centimes par litre à la pompe. L'ampleur est impressionnante, mais elle interroge sur la durabilité financière et le signal envoyé aux consommateurs : ne pas payer le vrai prix de l'énergie retarde inévitablement la transition nécessaire.

L'Allemagne a préféré la voie régulatoire : les stations-service ne peuvent augmenter leurs prix qu'une seule fois par jour à heure fixe, et le gouvernement étudie une taxe sur les profits exceptionnels des compagnies pétrolières pour en redistribuer les gains. C'est une approche qui plaît au Parti Radical dans son principe : encadrer les marges spéculatives plutôt que de financer les effets de la spéculation avec l'argent public.

La Hongrie et la Croatie ont plafonné les prix administrativement. La Croatie a fixé le diesel à 1,55 euro le litre et l'essence à 1,50 euro, affirmant vouloir «protéger le niveau de vie des citoyens». Séduisante en apparence, cette voie comporte un risque bien documenté de pénurie si les distributeurs cessent de vendre à perte : le dirigisme à court terme peut générer des crises d'approvisionnement à moyen terme.

La Grèce a opté pour un plafonnement temporaire des bénéfices des stations-service, limité à 12 centimes par litre au-dessus du prix de gros : une approche anti-spéculative intelligente, qui laisse jouer le marché tout en sanctionnant ses excès.

La Pologne envisage, elle, une taxe sur les bénéfices exceptionnels des compagnies pétrolières, piste qui mérite d'être sérieusement examinée en France.

Le Royaume-Uni a maintenu le gel des taxes sur les carburants jusqu'à l'été 2026, complété par un plan ciblé de 61 millions d'euros pour les ménages les plus fragiles, notamment en zones rurales.

Face à ce panorama, notre position peut se résumer en trois principes solidaristes :

Premièrement, taxer les profits de crise avant de subventionner. Lorsque les compagnies pétrolières et les raffineurs réalisent des profits exceptionnels sur le dos d'une crise géopolitique, la solidarité nationale commande qu'une part de ces bénéfices soit prélevée et redistribuée aux victimes économiques de cette même crise. L'Allemagne et la Pologne l'envisagent. La France doit l'inscrire à l'agenda.

Deuxièmement, élargir le ciblage sans le diluer. Les 70 millions d'euros engagés aujourd'hui doivent être complétés par une attention spécifique aux professions libérales itinérantes et aux travailleurs à faibles revenus dépendants de leur véhicule. La solidarité ne s'arrête pas aux portes des fédérations patronales.

Troisièmement, inscrire une réponse européenne durable. Faute de réponse européenne commune depuis Bruxelles, chaque gouvernement réagit à sa manière, créant des distorsions de concurrence et des effets de frontière. Le PRV, héritier du fédéralisme européen de l'après-guerre, appelle à une coordination communautaire sur les mécanismes de lissage des prix de l'énergie : non pour uniformiser les fiscalités nationales, mais pour éviter que la solidarité soit captée par celui qui emprunte le plus.

La République solidariste ne se reconnaît pas dans l'arrosage populiste, ni dans l'abandon libéral.

Elle se reconnaît dans l'effort juste, proportionné, transparent, et qui regarde au-delà d'avril.

Samuel Roullé  
Secrétaire National  
Parti Radical Valoisien